

Assemblée Générale de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel mardi 18 juillet 2017

Étaient présents : Mesdames et Messieurs COULANJON J. MARTIN P., DUBREUIL A., BRODIN G., TABUTIN M., LECLERC C., ABRANOWITCH S., PENAUD J.P., VENUAT J., CHABROL J.E., VALLET F., MARTIN J.P., DUBREUIL J.C., NOWAK P., ROLIN S., LAMY R., JACQUOT C., DUMONTET J.M., VINCENT G.

Délégués excusés : DEVAUX L., DESSALLES N. (pouvoir M TABUTIN), AUGIAT J.C., DAUGERON D., JANNOT C. (pouvoir à F. VALLET), PICARELLI V. (pouvoir J VENUAT), GALLEAZZI J. (pouvoir J COULANJON), LHOPIEAU A., MAUGENEST G. (pouvoir P MARTIN), DUMONTET B., MERVAUX M.P. (pouvoir à JC DUBREUIL), PHILIPPON A., BEAUFILS W., PETIT E.,

L'ordre du jour est le suivant :

- ✓ Résultat de la consultation sur la confection des repas à domicile des personnes âgées. Choix du prestataire,
- ✓ Maison de Santé d'Huriel : achat des terrains à la commune,
- ✓ Personnel :
 - Congé maladie Mme RABRET
 - Reconduction du contrat de Mme POMERET
- ✓ Atelier Huriel : avenant pour la pose d'un portail électrique,
- ✓ Location de la maison de Saint Sauvier,
- ✓ Tourisme : mise en place de l'Office de Tourisme Intercommunal par le PETR. Choix des compétences transférées,
- ✓ Questions diverses.

Consultation pour la confection des repas à domicile

Le Président fait part des différentes offres reçues :

Entreprises	Repas collectif	Repas individuel		
		Fixe	Carte	Repas soir
	3,09 €	4,67 €	5,07 €	2,49 €
Société Elior	2,90 €	5,20 €	5,80 €	3,50 €
Société STB	3,18 €		4,80 €	3,83 €
SOGIREST	3,10 €	4,68 €	5,08 €	2,49 €

La société STB présente la proposition la plus intéressante avec des repas à la carte à 4,80 € HT. Elle implique néanmoins un changement des tournées et une modification des horaires de travail des employées. En effet, aujourd'hui elles ont lieu chaque matin et le vendredi matin et après midi pour les repas du week end.

Les nouvelles tournées seraient organisées comme suit :

- Vendredi 15 H 00 : récupération des repas du samedi, dimanche, lundi. Distribution des repas sur Huriel + La Chapelaude (de 15 H 00 à 18 H30). Les 2 livreuses interviendraient sur cette tournée avec un véhicule emprunté au GIE de façon à pouvoir assurer la livraison dans des horaires cohérents

- Lundi 17 H 30 : récupération des repas du mardi et mercredi. Distribution des repas d'Huriel de 17 H 30 à 20 H 00
- Mardi 8 H 00 – 12 H 00 : distribution de La Chapelaude et autres communes
- Mercredi 16 H 00 : récupération des repas du jeudi et vendredi. Distribution des repas d'Huriel de 16 H 00 à 18 H 30
- jeudi 8 H 00 – 12 H 00 : distribution de La Chapelaude et autres communes

La société STB livre actuellement une douzaine de personnes en direct sur le territoire de la Communauté de Communes. Ces clients deviendraient, s'ils sont d'accord, des clients du service de la Communauté de Communes. En contrepartie, la Communauté de Communes n'assurerait plus la livraison sur les communes de Quinssaines, Lamais et Prémilhat.

S'agissant du coût de la livraison à pratiquer, le Président présente le tableau ci-après faisant ressortir les marges actuelles sur chaque type de repas

Marge	achat HT	achat TTC	vente	marge pour livraison	2016	Dépenses	
Actuellement							
Menu fixé à l'avance	4,6759	4,933	7,39	2,457	14 536		
Menu à la carte	5,0772	5,3564	7,74	2,383	14 698		
plat du soir	2,49	2,6269	2,63	0	0		
repas collectif	3,0984	3,2688	3,49	0,22	506		
Total					29 740	43 116	13 376
STB							
Repas à la carte (12 084)	4,80 €	5,06	7,76	2,7	32 627		
11 repas sup				2,7	10 692		
			7,86	2,8	33 835		
Repas collectif (2 300)	3,18	3,35	3,49	0,135	310,5		
	augmentation immédiate						
menu fixé d'avance :						0,37	0,47
carte						0,2	0,12

Le Conseil Communautaire décide :

- ✓ de retenir l'offre de la STB avec des repas à la carte à 4,80 € considérant que la qualité des menus proposés correspond davantage aux attentes des personnes âgées. Un prix de livraison de 2,70 € par repas sera facturé aux clients ce qui portera le prix du repas à 7,76 €.
- ✓ de signer une convention de le GIE des éleveurs pour l'emprunt d'un véhicule chaque vendredi après-midi afin d'assurer la livraison des repas du week end et du lundi dans des horaires raisonnables à partir de 15 H 30.
- ✓ de ne plus assurer la livraison des repas collectifs des Centres de Loisirs d'Huriel et de Prémilhat car les livraisons n'ayant plus lieu le matin cela entraîne des difficultés d'organisation. Les repas seront acheminés directement par STB chaque jour.
- ✓ de ne plus assurer de livraison sur les communes extérieures au territoire communautaire (Lamais, Quinssaines, Prémilhat). Les clients actuels seront livrés par la société STB en direct ou SOGIREST selon leur choix.

Maison de Santé Huriel

Le Président indique que la Commune doit vendre à la Communauté de Communes la parcelle sur laquelle sera construite la Maison de Santé d'Huriel. Le bornage a été réalisé.

Le Conseil Communautaire autorise le Président à signer l'acte d'achat du terrain à l'euro symbolique.

Maison de Santé de La Chapelaude

Le Président indique que l'architecte a adressé son avant-projet sommaire qui comporte une nouvelle estimation de travaux de l'ordre de 189 000 €, bien supérieure à l'initiale d'un montant de 166 800 €. Par ailleurs, des prestations supplémentaires ont été chiffrées pour un montant de 32 600 € intégrant notamment du mobilier et une climatisation.

Il est convenu que le Président et Monsieur Alain DUBREUIL, Maire de La Chapelaude, prendront rendez-vous avec l'architecte pour avoir des explications sur ces nouveaux coûts.

Personnel

✓ Congé de maladie de Madame Dominique RABRET

Madame Dominique RABRET a obtenu une reconnaissance « invalidité » par la CPAM mais aucun document ne nous est encore parvenu. Dans le même temps, un courrier du Centre de Gestion nous informe que le Comité Médical Départemental a donné un avis défavorable au renouvellement du congé grave maladie à compter du 07/07/2017 (indemnités journalières interrompues à compter du 1^{er}/08/2017).

On se trouve donc en présence de 2 avis dissonants. Des contacts ont été pris avec la directrice du Centre de Gestion pour essayer d'éclaircir cette situation très complexe.

✓ Reconduction du contrat de Madame Isabelle POMERET qui remplace Madame RABRET

Le Conseil Communautaire décide de reconduire son contrat de 3 mois à compter du mois de septembre dans l'attente de connaître l'évolution de la situation de Madame Dominique RABRET.

✓ Atelier Huriel

Les travaux de l'atelier sont terminés mais il reste les abords à faire ainsi que la clôture qui sera réalisée en régie. Un surcoût de 434,93 € va intervenir au niveau de l'alimentation monophasée du portail motorisé.

Le Conseil Communautaire valide l'avenant à prendre avec la société CT ELEC.

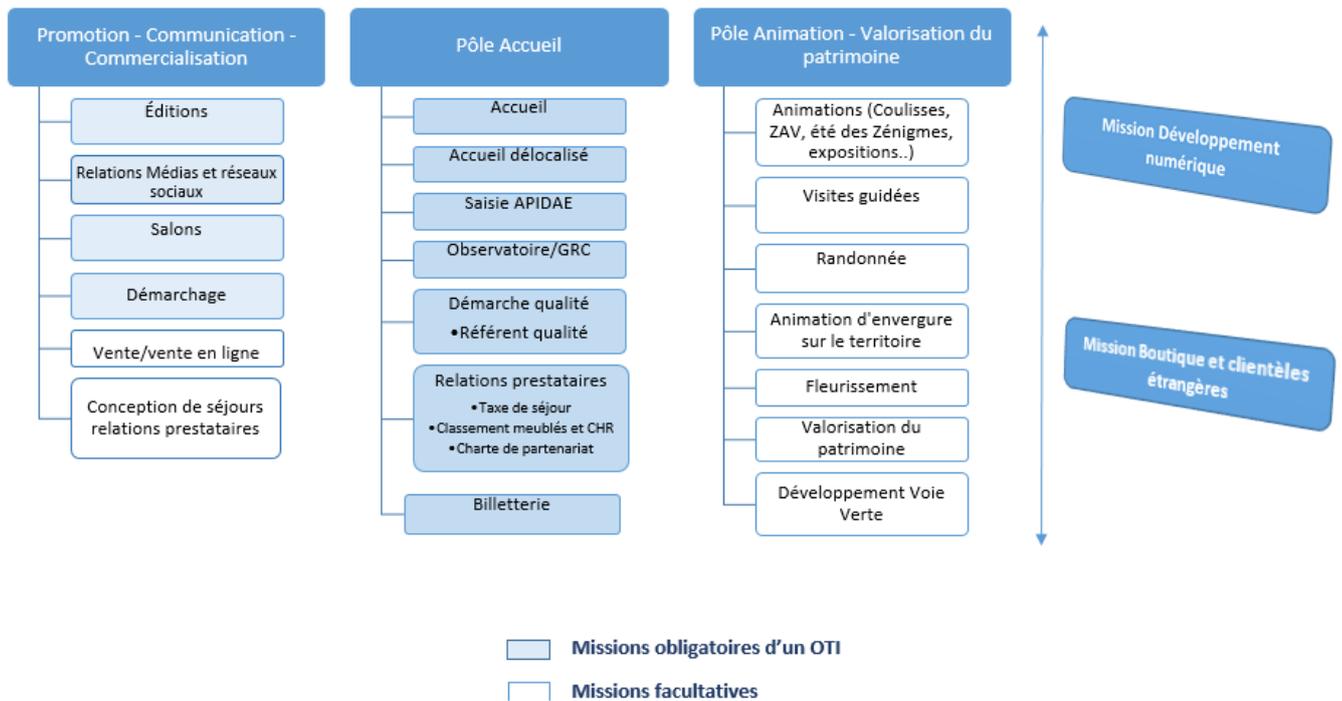
✓ Location de la maison de Saint Sauvier

Le Président a été saisi d'une demande de location par Monsieur BILLON à Huriel qui est au RSA et qui a un enfant à charge de 14 ans. Il bénéficie d'une allocation logement de l'ordre de 353 € (loyer 409,33 €).

Le Conseil Communautaire accepte de lui louer la maison avec un versement direct de l'APL à la Communauté de Communes.

✓ Mise en place d'un OTI par les services du PETR

- Il serait organisé en pôles d'activités :



- Le personnel dédié :

L'ouverture du PIT d'Huriel serait assurée avec 1 Equivalent Temps Plein de mai à octobre + un renfort saisonnier

Les missions de développement (visites, animations, promotion, relation prestataires) seraient assurées par 8 ETP basés à Montluçon qui interviendront également à Huriel.

- Le coût estimatif est le suivant :

Cotisation par Hab		5,53 €
EPCI	Population légale 2014	Contribution
Montluçon Communauté	65 573	362 584,20 €
Cc Pays d'Huriel	7 909	43 732,61 €
CC Pays de Tronçais	7 695	42 549,30
CC Val de Cher	5 730	31 683,89 €
TOTAL	86 907	480 550,00 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et considérant :

- qu’aujourd’hui le Point Info Tourisme est ouvert toute l’année avec une personne à temps plein et une personne à mi temps pour un coût inférieur à la cotisation demandée,
- que certaines missions exercées par le PIT notamment au niveau de la location des hébergements de la Communauté de Communes du Pays d’Huriel devraient être reprises par les services de la Com.Com. en générant un coût supplémentaire,

décide à l’unanimité de ne pas adhérer à cet OTI mais de conventionner avec cette structure pour des opérations ponctuelles de communication touristique globale.

Questions diverses

✓ Espace Mosaïque

Il convient aujourd’hui que soit lancée la réflexion sur l’agrandissement de l’établissement et de définir le besoin. Une commission est désignée pour travailler sur ce sujet avec :

- François VALLET
- Jean Michel DUMONTET
- Marie Pascale MERVAUX
- Jean Claude DUBREUIL
- Michel TABUTIN

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. La prochaine Assemblée Générale est fixée au mardi 12 septembre 2017 à Huriel.